



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 07 novembre 2024 -

Délibération n°5.2.07/11/2024

**relative à l'approbation des demandes de subventions présentées
par les associations étudiantes**

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet
2015, modifiés, et notamment son article 22,*

**Article unique : Adoption des attributions de subventions aux associations étudiantes dans le cadre du
FSDIE**

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 28
Quorum : 14
Membres présents : 13
Membres représentés : 4
Nombre de votants : 17

Nombre de suffrages exprimés : 17
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 17

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir
délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les attributions de subventions aux
associations étudiantes dans le cadre du FSDIE, telles que présentées en séance et décrites en annexe.**

Chambéry, le 12 novembre 2024

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Philippe Galez', written over a horizontal line.

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 20 NOV. 2024

Transmise au recteur le : 20 NOV. 2024

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télécours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION FSDIE AUX ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Année Universitaire 2024-2025

Commission Vie des Campus - FSDIE Projets du 24 octobre 2024

Association	Intitulé du projet	Descriptif du projet	Publics concernés	Domaine	Autre financement	Coût total du projet €	Subvention demandée €	Part de la subvention demandée en %	Proposition d'attribution du FSDIE €	Part de la subvention d'attribution en %	Proposition d'attribution de la CFVU €	Subventions commissions précédentes 2023-2024	Remarques	
CATEGORIE 1 - Projets transversaux portés par une ou plusieurs associations issues de structures différentes concernant un campus entier et dont l'accès est ouvert à tous les étudiants														
1	ANIMA MARTIALIS	Ateliers Cross Laser Run : Au-delà du possible ! Découverte et pratique du Cross Laser Run	→ Proposer aux étudiants de l'USMB des ateliers de découverte et de pratique du Cross Laser Run	→ Etudiants de l'USMB	3-Sport	/	5 226,91	5 226,91	100,00%	5 000,00	95,66%	5 000,00	→ 6 176 € (05/11/2023), projet "Sur les traces des athlètes grecs : découverte et pratique du pentathlon antique à l'USMB" → 8 660 € (30/11/2023), projet "ELEPH'FIGHT 2024 1ère édition" → 3 035 € (30/11/2023), projet "Walpurgis awakening - Atelier de découverte de l'escrime ancienne pour les étudiantes de l'USMB" → 5 000 € (06/06/2024), projet "Animations, démonstrations et initiations : activités d'ANIMA MARTIALIS lors de la VÔGA 2024" → 0 € (06/06/2024), projet "Week-end d'intégration/cohésion et de formation des cadres de l'association ANIMA MARTIALIS pour la saison 2024/2025" → 3 365 € (03/10/2024), projet "Animations, démonstrations et initiations : activités d'ANIMA MARTIALIS lors de la Journée des Associations étudiantes 2024" → 0 € (03/10/2024), projet "Week-end de formation et d'activité outdoors"	Avis favorable. La commission vie des campus attire l'attention sur le manque de diversification des sources de financement du projet et incite l'association à travailler en ce sens en cas de nouvelles demandes.
2	BDE POLYTECH	Sorties Ski pour le club Annski	→ Poursuivre nos sorties ski hebdomadaires, à des prix très abordables pour les étudiants de l'USMB	→ Etudiants de l'USMB	3-Sport	→ 34 520 € (Forfaits) → 7 000 € (Adhésions) → 51,80 € (Goodies)	49 571,80	8 000,00	16,14%	8 000,00	16,14%	8 000,00	→ 5 000 € (30/11/2023), projet "Sorties ANN'SKI"	Avis favorable. La commission vie des campus attire l'attention de l'association sur l'importance de la prévention des risques festifs lors des événements que l'association organise et rappelle les engagements pris à ce sujet en tant qu'association labellisée. Aussi, elle conseille à l'association de se rapprocher du service de santé étudiant et du service vie étudiante et de campus à cet effet.
3	ESN Foreigners Chambéry	Aide au démarrage	→ Bénéficier de l'aide au démarrage (fonds de roulement pour la trésorerie)	→ Etudiants de l'USMB	9-Autres	/	150,00	150,00	100,00%	150,00	100,00%	150,00	/	Avis favorable.
4	ESN Foreigners Chambéry	Fête des Lumières de Lyon	→ Visite et découverte de la ville de Lyon → Découverte de la tradition des fêtes des Lumières → Rencontres entre internationaux et bénévoles locaux de ESN Lyon	→ Etudiants internationaux de Chambéry ; Les étudiants locaux/français	1-Culture artistique	→ 280 € (Adhésions ESN 40 pers x 7€) → 120 € (Adhésions ESN 10 pers x 12€)	1 325,00	925,00	69,81%	925,00	69,81%	925,00	/	Avis favorable.
5	Légumes et Cagettes Rebelles (LCR)	Compensation du prix de cagettes de fruits et légumes locaux et de saison, vendues à prix unique	→ Ventes de fruits et légumes à bas prix aux étudiants de l'USMB, afin de lutter contre la précarité étudiante et de favoriser une alimentation saine et variée	→ Etudiants du campus d'Annecy-le-Vieux, ainsi que le personnel (prix de vente différent)	9-Autres	→ 1 467,28 € (Prélèvement sur bénéfices antérieurs) → 8 227,50 € (Vente de marchandises) → 408,47 € (CROUS)	15 961,97	5 858,72	36,70%	5 858,72	36,70%	5 858,72	→ 4 314,90 € (30/11/2023), projet "Compensation du prix des cagettes de fruits et légumes locaux et de saison, à prix unique"	Avis favorable.
6	Tech 2 foot	Entraînement et Match de foot à 7 dans le tournoie la FSGT 74	→ Participer toute l'année au tournoi de la FSGT et à des entraînements réguliers avec une équipe de football	→ Etudiants de l'USMB	3-Sport	/	257,99	257,99	100,00%	257,99	100,00%	257,99	/	Avis favorable. La commission vie des campus recommande à l'association de travailler aux relais de la communication de l'évènement, notamment en lien avec les services et composantes de l'USMB ainsi que le CROUS, afin de favoriser la participation d'étudiants de différentes filières et composantes. Elle sollicite des éléments sur la composante des participants dans le bilan de l'action.
SOUS-TOTAL CATEGORIE 1						72 493,67	20 418,62	28,17%	20 191,71	27,85%	20 191,71			

Association	Intitulé du projet	Descriptif du projet	Publics concernés	Domaine	Autre financement	Coût total du projet €	Subvention demandée €	Part de la subvention demandée en %	Proposition d'attribution du FSDIE €	Part de la subvention d'attribution en %	Proposition d'attribution de la CFVU €	Subventions commissions précédentes 2023-2024	Remarques	
CATEGORIE 2 - Événements sportifs et humanitaires finançables parce qu'ils contribuent à la promotion de l'Université Savoie Mont Blanc														
1	ASUSMB	DYNAMIQUE de L'EQUIPE UNIVERSITAIRE d'ESCALADE	→ Poursuivre la dynamique d'équipe créée depuis 2 ans en fédérant les nouveaux membres dans ce projet à moyen et long terme de participation aux compétitions d'escalade	→ Etudiant.e.s inscrit.e.s dans les cours d'escalade du Service des sports, adhérent.e.s de l'association sportive ASUSMB pratiquant l'escalade à bon niveau, les SHN en escalade. Ils étaient 70 en 2023-24, nous visons une équipe de 80 pratiquant.e.s pour cette année avec si possible une parité femme-homme	3-Sport	→ 600 € (Participation aux entrées en salle 3€/sortie) → 520 € (Soirée escalade organisée par l'ASUSMB)	3 120,00	2 000,00	64,10%	2 000,00	64,10%	2 000,00	→ 1 600 € (30/11/2023), projet "DYNAMIQUE de L'EQUIPE UNIVERSITAIRE d'ESCALADE" → 2 474 € (06/06/2024), projet "Participation aux championnats de France de Volley 4x4" → 0 € (06/06/2024), projet "L'ASUSMB au championnat de France universitaire d'escalade"	Avis favorable.
SOUS-TOTAL CATEGORIE 2						3 120,00	2 000,00	64,10%	2 000,00	64,10%	2 000,00			
CATEGORIE 3 - Projets ne concernant qu'une filière														
1	Ingénieur-e Au Féminin	Hackathon d'IAF	→ Organiser un concours informatique à l'échelle de l'université. Cohésion au sein des différentes formations en informatique de l'USMB. Mise en avant de l'égalité des genres dans le milieu de la tech. Mise en avant des différentes formations auprès des entreprises.	→ Etudiants de l'USMB	2-Culture scientifique et technique	/	3 323,93	3 323,93	100,00%	3 323,93	100,00%	3 323,93	/	Avis favorable. La commission vie des campus demande à l'association d'ajouter le logo CVEC sur les lots du concours.
2	POLYBOT	Formation Polybot	→ Proposer des formations interactives aux étudiants voulant apprendre l'électronique (Arduino et Raspberry Pi), l'impression 3d ou l'usinage (cnc)	→ Étudiants de l'USMB, aimant principalement l'informatique	2-Culture scientifique et technique	/	300,00	300,00	100,00%	300,00	100,00%	300,00	→ 1 000 € (01/02/2024), projet "Imprimante 3D, Voron 2.4"	Avis favorable. La commission vie des campus recommande à l'association de travailler aux relais de la communication de l'évènement, notamment en lien avec les services et composantes de l'USMB ainsi que le CROUS, afin de favoriser la participation d'étudiants de différentes filières et composantes. Elle sollicite des éléments sur la composante des participants dans le bilan de l'action.
SOUS-TOTAL CATEGORIE 3						3 623,93	3 623,93	100,00%	3 623,93	100,00%	3 623,93			
TOTAL DES 3 CATEGORIES						79 237,60	26 042,55	32,87%	25 815,64	32,58%	25 815,64			

CATEGORIE
Catégorie 1 : Projets transversaux portés par une ou plusieurs associations issues de structures différentes concernant un campus entier et dont l'accès est ouvert à tous les étudiants.
Catégorie 2 : Événements sportifs et humanitaires finançables parce qu'ils contribuent à la promotion de l'Université Savoie Mont Blanc.
Catégorie 3 : Projets ne concernant qu'une filière.

DOMAINE
1-Culture artistique
2-Culture scientifique et technique
3-Sport
4-Environnement
5-Humanitaire
6-Citoyenneté
7-Santé
8-Handicap
9-Autres